LA COMMISSION SCOLAIRE
DE LANGUE FRANÇAISE

CRÉONS DES PONTS

PLAN STRATÉGIQUE 2021-2024

IMAGINONS DANS 10 ANS...

Plus de six communautés qui valorisent la langue française et appuient l'effort des foyers à transmettre la langue française et la culture acadienne à la prochaine génération.

Plus de 1 000 foyers au sein desquels baignent la langue française et la culture acadienne.

Plus de 1 500 enfants qui parlent, écoutent, chantent et jouent quotidiennement en français.

Plus de 1 500 élèves qui comptent, lisent, écrivent, pensent et imaginent en français.

Plus de 1 500 élèves qui maîtrisent la langue française ainsi que la langue anglaise.

Plus de 1 500 élèves qui sont très fiers de leur langue française et de leur culture acadienne.

Plus de 1 500 élèves qui sont ouverts sur le monde et qui agissent sans cesse pour l'améliorer.

Plus de 1 500 élèves qui contribuent habilement au développement de leur communauté.

Plus de 135 diplômés par an poursuivant une carrière enrichissante sur le plan personnel et le plan social
ou qui la préparent en amorçant avec aise des études post-secondaires.

Plus 135 diplômés par an viennent augmenter la population active sur le marché du travail dans nos communautés acadiennes et francophones.

Plus de 135 diplômés par an contribuent financièrement aux activités culturelles en français et bénévolement aux organismes œuvrant au développement de nos communautés.

Plus de 135 jeunes adultes augmentent le nombre de foyers au sein desquels baignent la langue française, la culture acadienne et la fierté et l'engagement communautaire.

Imaginons qu'un élève de nos écoles est le premier premier ministre acadien du Canada, un autre à marcher sur la planète Mars, un autre découvre la cure du cancer, un autre invente une technologie pouvant nourrir la planète d'une façon soutenable, une autre reçoit le prix Nobel de la Paix...

MAINTENANT, UNISSONS-NOUS ET PASSONS À L'ACTION.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

02 IMAGINONS DANS 10 ANS

04 MOT DU PRÉSIDENT DE LA CSLF

05 MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 2020-2021

06 BREF HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS À L'ÎLE

LA CSLF

07 PRÉAMBULE

08 LA COMMISSION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

09 NOS COMMISSAIRES

LA RECHERCHE

10 LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

12 CALENDRIER D'ÉLABORATION

13 AUTRES PLANS À CONSIDÉRER

14 NOS ENJEUX

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

15 SLOGAN, MISSION, VISION & VALEURS

16 AXES, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RÉUSSITE

19 MODALITÉ DE SUIVI ET REDDITION DE COMPTE

20 CONCLUSION

MOT DU PRÉSIDENT
Commission scolaire de langue française

Élaborer un plan stratégique nécessite énormément de temps et d'énergie. La CSLF est heureuse de vous partager le résultat du travail réalisé durant toute l'année scolaire qui vient de se terminer. Lors de la réalisation de ce projet, un travail énorme a été nécessaire afin de s'assurer que ce dernier contienne les priorités et les besoins de notre système scolaire ainsi que les attentes de toute la communauté acadienne et francophone - CAF.

Plus de 1000 participants ont contribué aux deux consultations – sondages et nous sommes très satisfaits de cette belle participation.

Un plan stratégique est un outil indispensable pour un organisme comme le nôtre. Celui-ci nous a permis de nous définir une vision commune en plus de mieux nous orienter dans les choix en plus d'établir les priorités et les ressources essentielles afin d'atteindre les objectifs fixés.

La réussite scolaire de nos élèves à travers une éducation engageante et innovante dans un environnement scolaire et communautaire inclusif constitue l'essentiel de la mission de la CSLF.

Nous sommes confiants que notre plan stratégique orientera les décisions futures et contribuera à l'atteindre de nos objectifs en plus de réaliser notre mission.

Gilles Benoit
Ensemble, nous pouvons faire une différence !

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Année 2020-2021

Malgré les contraintes imposées, pandémie oblige, les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard auront tout de même pu profiter d'une année scolaire dont l'enseignement s'est déroulé à l'école avec très peu d'interruption. Et dans ce contexte, nous sommes privilégiés d'avoir pu faciliter les consultations avec nos élèves, notre personnel, nos parents et les organismes de la communauté acadienne et francophone – CAF. Ces consultations se sont tenues en collaboration avec la direction générale de la fédération des parents et de la jeunesse acadienne et francophone et auront permise de bien comprendre les enjeux que ce plan vise à adresser.

Aussi, grâce à la participation d'élèves de la 3e à la 12e année, la CSLF a maintenant un tout nouveau slogan. Des petites écoles, une grande communauté reflète bien la nouvelle mission, la nouvelle vision et les nouvelles valeurs en plus des trois axes de notre plan stratégique qui vise autant la réussite des élèves, la capacité de la CSLF de bien y répondre et l'importance de la collaboration et de la relation-école-famille-communauté.

De plus, dans le contexte de grands changements, une révision annuelle de l'opérationnalisation du plan stratégique avec le personnel servira bien sa mise en œuvre. Il faut permettre à l'équipe en place de se mobiliser pour assurer une progression dans chacun des 22 objectifs pendant les trois prochaines années. Les ressources humaines supplémentaires reçues dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021-2022 aideront certainement la CSLF dans l'atteinte de ses objectifs.

J'aimerais terminer en remerciant les parents, les élèves, le personnel, les commissaires et les organismes de la CAF qui m'auront appuyé pendant cette année scolaire. Je vous quitte avec le sentiment du devoir accompli, mais aussi avec un petit pincement de cœur. Je suivrai avec attention tous les progrès rencontrés par la CSLF ainsi que toute la belle communauté acadienne et francophone. Je souhaite aussi la meilleure des chances à mon successeur. Il a une petite équipe du tonnerre pour l'appuyer.

François Rouleau
Ça va bien aller.

BREF HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS À L'ÎLE

L'éducation en français a toujours eu une certaine place un peu partout à l'Île-du-Prince-Édouard. Toutefois, seule la région Évangéline a toujours pu compter sur des écoles de langue française avant la mise sur pied de la Commission scolaire de langue française qui a vu le jour en 1990, dix ans après la création de l'école François Buote à Charlottetown.

Depuis sa création en 1990, la CSLF a bien changé. Initialement concentrés sur les services offerts dans deux écoles, c'est-à-dire l'École Évangéline et l'École François-Buote en plus d'une classe à Summerside, nous avons ajouté quatre écoles et notre population étudiante ne fait que grandir. En effet, la population étudiante a augmenté de 35 % depuis six ans. Et bien que nous notons une augmentation de nos effectifs, la commission scolaire doit composer avec des effectifs qui ne suivent pas cette courbe de croissance.
Ce constat sert de toile de fond pour les démarches entreprises par un comité conjoint mise en place depuis janvier 2019.

L'arrêt historique de la Cour suprême du Canada, qui accordait aux parents de Summerside en janvier 2000 le droit d'instruire leurs enfants en français langue première dans leur communauté, est venu renforcer et même augmenter les responsabilités de la Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard (CSLF). Dès septembre 2000, cette dernière ouvrait trois nouvelles écoles, et ce, en plus des deux écoles qu'elle gérait déjà.

L'école « est l'institution la plus importante pour la survie de la minorité linguistique officielle, qui est elle-même un véritable bénéficiaire en vertu de l'article 23 », a affirmé la Cour suprême du Canada. De ce fait, la CSLF se voit appelé à jouer un rôle de leadership éducatif et culturel encore plus important dans les années à venir. En effet, en milieu minoritaire, la communauté « doit pouvoir compter sur le leadership et les services de l'école pour suppléer à sa faiblesse institutionnelle ».

C'est dans cette optique et en tenant compte de l'évolution de l'éducation en français dans ses six régions que la CSLF a entrepris cette grande consultation menant à l'élaboration du présent plan stratégique.

PRÉAMBULE

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard s'est dotée d'un plan stratégique pour les trois prochaines années, c'est-à-dire de septembre 2021 à août 2024. Bien que la durée ne soit que de 3 ans, l'intention de la CSLF est de se donner la flexibilité d'en faire une révision sommaire avec une possibilité d'un prolongement de sa durée pour trois autres années.
En procédant de la sorte, la CSLF aligne son plan stratégique à celui de du plan de développement global (le PDG) de toute la communauté acadienne et francophone et ses organismes (la CAF).

Le plan stratégique 2021-2024 de la CSLF est rédigé de façon simple et économe dans le but de faciliter sa lecture, sa diffusion, sa mise en œuvre et sa reddition de compte. D'ailleurs, vous trouverez un visuel qui sera reproduit et affiché dans toutes les écoles et le siège social de la CSLF. Le plan est tout de même le résultat d'une grande consultation auprès des élèves, de leurs parents, du personnel de la CSLF et de nos précieux partenaires de la communauté acadienne-francophone ainsi que des priorités recueillies lors d'un sondage rempli par 507 répondants. Les stratégies retenues seront révisées annuellement par le personnel en se basant sur un ensemble de recherches et de bonnes pratiques retrouvées dans nos écoles et dans l'ensemble des systèmes d'éducation en français en minoritaires partout au Canada.

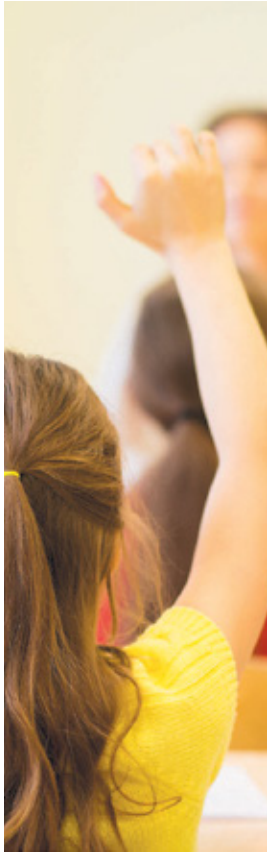

Ce document se divise en plusieurs sections. Suivant le bref historique de l'éducation en français à l'Île et ce préambule, nous vous fournissons quelques informations pertinentes concernant notre Commission scolaire de langue française - CSLF. Ensuite, vous pourrez mieux saisir les fondements de cette planification stratégique, un calendrier d'élaboration du plan stratégique et opérationnel et quelques autres plans documents à considérer lors de l'élaboration du présent plan stratégique. Nous préciserons aussi comment nous nous y sommes pris pour préciser le slogan, la mission, la vision et les valeurs ainsi que les enjeux qui ont été identifiés lors de l'élaboration de ce plan stratégique. Nous terminerons en vous exposant les axes stratégiques, leurs objectifs, leurs stratégies et les mesures de réussite pour enfin articuler les modalités de suivi et de reddition de compte.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

NOTRE TERRITOIRE

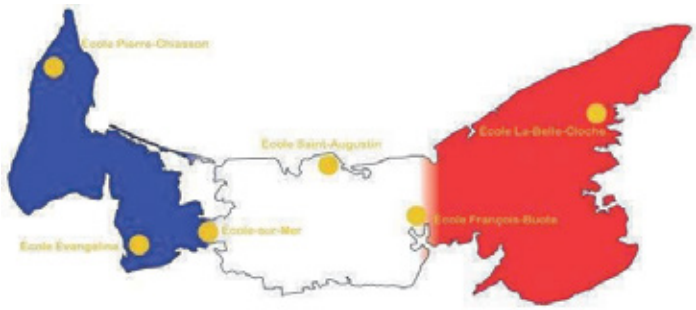

NOS ÉCOLES

En janvier 2021, la Commission scolaire de langue française accueille :

Au primaire (M-6) 746 élèves
Au secondaire (7-12) 356 élèves
Pour un grand total de 1102 élèves

La Commission scolaire de langue française emploie une équipe dynamique, engagée et responsable d'environ 240 personnes réparties dans 6 écoles et un siège social.

École Pierre-Chiasson (M-12)

119, Route 157, Deblois,
Î.-P.-É. C0B 2B0
Téléphone : 902-882-0475
www.edu.pe.ca/prince-ouest

École François-Buote (M-12)

5, prom. Acadienne, Charlottetown,
Î.-P.-É. C1C 1M2
Téléphone : 902-566-1715
www.edu.pe.ca/francois

École Saint-Augustin (M-6)

2244, Route 243, Rustico,
Î.-P.-É. C0A 1N0
Téléphone : 902-963-7842
www.edu.pe.ca/staugustin

École-Sur-Mer (M-12)

5, Ave Maris Stella, Summerside,
Î.-P.-É. C1N 6M9
Téléphone : 902-888-8300
www.edu.pe.ca/ecole-sur-mer

École La-Belle-Cloche (M-12)

861, route 2, Rollo Bay,
Î.-P.-É. C0A 2B0
Téléphone : 902-687-7177
www.edu.pe.ca/labellecloche

École Évangéline (M-12)

1596, Route 124, Abram-Village,
Î.-P.-É. C0B 2E0
Téléphone : 902-854-2491
www.edu.pe.ca/evangeline

NOS COMMISSAIRES

La Commission scolaire de langue française est une organisation qui agit en gouvernement responsable formée par une présidence et un conseil des commissaires regroupant des élus(es).

ZONE 1 (ÉVANGÉLINE)

Bonnie Gallant

poste vacant

Tammy Shields

ZONE 2 (PRINCE-OUEST)

ZONE 3 (SUMMERSIDE-MISCOUCHE)

Gilles Benoit

poste vacant

Stéphane Blanchard
vice-président

ZONE 4 (RUSTICO)

ZONE 5 (CHARLOTTETOWN)

Émile Gallant

Greg Urier

Lynne Faubert

ZONE 6 (KINGS-EST)

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Selon Renald Legendre - Dictionnaire actuel de l'éducation, la planification stratégique est: « [...] un processus ordonné d'actions qui va de la détermination d'objectifs en fonction de besoins identifiés jusqu'à l'évaluation de la mise en œuvre des moyens et des ressources ainsi que de leurs résultats ». (p. 1051) Cette conception correspond à ce que Grünig et Kühn (2009) désignent comme le management stratégique qui comprend trois tâches principales : la planification stratégique, la mise en œuvre des stratégies et le contrôle stratégique.

Dans la majorité des plans stratégiques actuelle, la pratique est de développer des objectifs SMART. Il s'agit d'objectifs qui sont spécifiques, mesurables, acceptables ou ambitieux, réalistes et définis dans le temps. L'avantage de cette pratique est de déterminer ce qui sera ou non une réussite. Dans le contexte actuel de changements et d'incertitudes, nous avons volontairement choisi d'opter pour une mesure de progrès sans préciser la cible dans trois ans. Les mesures de réussite serviront donc de balises pour rapporter les progrès rencontrés.

D'ailleurs, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a reconnu, grâce aux démarches entreprises depuis plusieurs années, qu'il faudrait un rattrapage financier et en ressources humaines à la CSLF pour rencontrer les besoins grandissants du système d'éducation de langue française à l'Île. Nous pouvons compter sur une première bonification de nos ressources pour l'année scolaire 2021-2022, mais nous avons l'assurance que nous aurons des ressources supplémentaires pour deux autres années. De là, l'importance d'avoir un plan opérationnel révisé annuellement.

Un plan opérationnel est un aperçu très détaillé de ce sur quoi votre service se concentrera dans un proche avenir, généralement l'année à venir. Le plan répondra aux questions - qui, quoi, quand et combien - concernant les actions quotidiennes ou hebdomadaires.

En plus de bien définir les axes, les objectifs et les mesures de réussite, un plan stratégique doit aussi être l'occasion de redéfinir la mission, la vision et les valeurs d'un organisme. Pour obtenir des définitions de chacun de ces termes, nous vous dirigeons sur le site web de la banque de développement du Canada www.bdc.ca/fr.

Il est important de préciser que le leadership et la planification stratégique sont des concepts empruntés au monde des affaires. Vous pouvez donc remplacer l'entreprise par une commission scolaire.

La révision de la mission, de la vision et des valeurs s'est faite en tenant compte des commentaires recueillis lors de nos consultations. Mais, ayant plusieurs options entre ses mains, les commissaires ont jugé bon d'acheminer un sondage interne dans lequel tout le personnel était invité à choisir l'option qu'ils jugeaient le plus juste pour tous nous représenter. Le résultat est donc très représentatif de toute la communauté scolaire de la CSLF et nous en sommes très fiers.

Pour élaborer ce plan stratégique, l'équipe de la CSLF a mené quatre démarches principales :
- une analyse des plans et des rapports en parallèle au plan stratégique de la CSLF
- les recherches en éducation en contexte francophone minoritaire au Canada
- les consultations auprès des parents, des élèves, du personnel et des principaux intervenants en éducation à l'Î.-P.-É.

Un sondage en ligne regroupant les éléments recueillis lors des consultations

Vous trouverez à la page suivante le calendrier d'élaboration du plan stratégique 2021-2024, du plan opérationnel et de la révision des plans de développement des écoles. À noter que la révision des plans de développement des écoles n'a pas été débutée au moment d'écrire ce rapport. Il s'agit de la prochaine étape.

Les données recueillies lors de ces consultations sont beaucoup trop volumineuses pour être incluses dans le présent document, mais vous pouvez en faire la demande à l'équipe administrative si vous êtes intéressés à les consulter. Voici tout de même un nuage représentant les mots les plus entendus lors des consultations régionales en novembre 2020.

LE CALENDRIER D'ÉLABORATION

SEPTEMBRE

Rencontre de tous les organismes de la communauté acadienne-francophone CAF et discussions des priorités et du plan de développement global (septembre)

OCTOBRE

Élaboration des priorités budgétaires 21-22 et élaboration du document Rattrapage financier et en ressources humaines en collaboration avec le personnel

NOVEMBRE

Consultation des élèves, du personnel et des parents-tuteurs dans chacun des 6 centres scolaires-communautaires - un peu plus de 500 participants

DÉCEMBRE - JANVIER

Consulter la recherche en éducation et les autres plans stratégiques des organismes pancanadiens;
Sondage en ligne en français et anglais - 511 répondants

FÉVRIER

Présentation des résultats et d'autres éléments à considérer aux commissaires et à l'équipe-CADRE de la CSLF

MARS

Ébauche du plan stratégique 2021-2024

AVRIL

Première ébauche du présent document

MAI

Tournée des écoles pour le développement du plan opérationnel

JUIN

Initier des discussions sur les composantes à inclure dans un nouveau format de plans d'amélioration continue des écoles

AOÛT - SEPTEMBRE

Lancement du nouveau plan stratégique 2021-2024 et du plan opérationnel de la CSLF

SEPTEMBRE - OCTOBRE

Développement du nouveau plan d'amélioration continu des écoles

AUTRES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS

En plus des données recueillies lors de nos consultations régionales et sondages, voici d'autres éléments qui ont été considérés lors de l'élaboration de ce plan stratégique.

Les plans et les rapports en parallèle au plan stratégique de la CSLF

Avant de remplacer son plan stratégique 2010-2014, la CSLF a voulu attendre l'adoption de plans importants en parallèle, notamment le Plan de développement global 2017-2027 de la communauté acadienne et francophone (PDG), le Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSÉLF) de la Fédération nationale des conseils scolaires de langue française et le plan stratégique du Réseau national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ).

Ces documents ont fait l'objet d'une étude pour nous guider dans notre planification. Il est important de préciser que nous avons choisi de développer un plan stratégique de trois ans avec possibilité de renouvellement pour qu'il s'aligne avec le plan de développement global-PDG. Le PDG de la communauté acadienne et francophone et de ses organismes - CAF est le plan de toute la communauté et le présent plan stratégique de la CSLF y fait référence.

Le PDG demande aux organismes de la communauté acadienne et francophone d'assumer un double mandat (accomplir les objectifs de leur organisme et contribuer à la vitalité de la communauté), d'œuvrer à une finalité partagée (« Les Acadiens et les francophones de l'Île vivent en français toute leur vie ») et d'atteindre quatre objectifs fondamentaux en commun :

1. Assurer la prestation de services et d'activités en français.
2. Augmenter la population acadienne et francophone.
3. Augmenter le taux de fierté et d'identité des Acadiens et francophones.
4. Augmenter le taux d'utilisation du français à la maison.

En plus de tous ces documents, nous avons consulté les données du rendement de nos élèves, plus particulièrement les données en littératie et francisation. Nous reconnaissons les progrès accomplis dans ce domaine, mais il reste encore de la place à l'amélioration et vous constaterez que ces besoins sont bien couverts dans notre nouveau plan stratégique.

NOS ENJEUX

En tenant compte de toutes les données compilées, nous en sommes venus à identifier les enjeux que notre plan cherchera à corriger. L'exercice nous aura permis de cibler 11 enjeux prioritaires :

01 L'amélioration continue de l'enseignement et la qualité/quantité des services pour l'ensemble de nos écoles et leur adaptation aux besoins de tous nos élèves

02 Une amélioration de la collaboration au sein même du personnel dans nos écoles ainsi qu'avec nos parents, nos partenaires communautaires et plus particulièrement la relation scolaire-communautaire-CPE ainsi que la relation avec l'ACPEFIPE

03 Une amélioration de notre capacité de répondre adéquatement aux divers besoins de tous nos élèves

04 La compréhension par la collectivité de l'importance d'augmenter le taux de fierté et de l'identité acadienne-francophone

05 Le développement d'une stratégie pour l'enseignement des métiers qui prend en compte le grand virage technologique

06 La diffusion efficace et transparence de l'information

07 Le financement adéquat transport et autre, salaires, mandat culturel, francisation, etc

08 Le recrutement des élèves en général et la rétention de nos élèves au secondaire

09 Le recrutement du personnel ayant une bonne maîtrise de la langue française à tous les niveaux

10 Le recrutement des services professionnels de qualité et en français

11 Une variété de choix de cours de qualité à nos élèves du secondaire

Le plan stratégique 2021-2024
COMMISSION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

Nouveau slogan : *Des petites écoles, une grande famille ! **

MISSION

Offrir à ses élèves une éducation engageante et innovante dans un environnement scolaire-communautaire inclusif et diversifié, empreint de fierté pour la langue française et sa culture

VISION

Par leurs réussites, les élèves de la CSLF démontrent une fierté de vivre leur langue et leur culture acadienne-francophone dans leur école et leur communauté accueillante, sécuritaire et inclusive

VALEURS

Le conseil adopte cinq valeurs guidant l'ensemble de ses actions.

1. Nous croyons que la réussite est étroitement liée à la motivation, à l'estime de soi et à l'autonomie de l'élève
2. Nous croyons à l'importance de la collaboration et de la relation-école, famille et communauté pour assurer la réussite de l'élève
3. Nous croyons que pour assurer la vitalité et la pérennité de nos communautés acadiennes-francophones, il est important de développer un.e élève fier.e et engagé.e
4. Nous croyons que l'élève a besoin d'un milieu accueillant, sécuritaire et inclusif pour atteindre son plein potentiel
5. Nous croyons que l'élève saura mieux s'intégrer et grandir avec un sentiment d'appartenance fort à sa communauté acadienne-francophone

LES AXES, OBJECTIFS ET MESURES DE RÉUSSITE *

AXE I FIERTÉ DE VIVRE SA LANGUE FRANÇAISE ET SA CULTURE

(7 objectifs et 11 mesures de réussite)

OBJECTIF I -1

Renforcer notre partenariat scolaire-communautaire-Centre de la petite enfance (CPE) pour la jeunesse acadienne-francophone

Mesure I - 1.1
Financement dédié aux activités culturelles pour et par les jeunes

Mesure I – 1.2
Taux de participation et de satisfaction aux activités (base de données centralisée) issues du partenariat scolaire-communautaire

OBJECTIF I - 2

Améliorer l'accueil et nos relations avec les peuples des premières nations et les migrants et nouveaux arrivants

Mesure I - 2.1
Nombre d'élèves nouveaux arrivants inscrits

Mesure I – 2.2
Nombre d'activités faites en partenariat incluant des projets avec le peuple Mi'kmaq de l'Î.-P.-É. et les communautés nouveaux arrivants francophones

Mesure I - 2.3
Taux de satisfaction des participants aux activités

OBJECTIF I - 3

Renforcer notre partenariat scolaire-communautaire-Centre de la petite enfance (CPE) pour la jeunesse acadienne-francophone

Mesure I - 3.1
Nombre et qualité d'activités entre les écoles & issues du partenariat scolaire-communautaire

Mesure I - 3.2
Nombre de ressources de nature culturelle et identitaire dans nos écoles

OBJECTIF I - 4

Augmenter notre participation aux Jeux de l'Acadie et aux Jeux de la Francophonie canadienne

Mesure I – 4
Nombre d'élèves inscrits Jeux de l'Acadie/Jeux de la Francophonie

OBJECTIF I - 5

Augmenter la participation des parents-tuteurs aux comités de parents et autre participation bénévole dans les écoles

Mesure I – 5
Taux de participation et de satisfaction des parents

OBJECTIF I - 6

Augmenter le nombre d'activités, de voyages et d'échanges entre les écoles ainsi que dans la francophonie canadienne et mondiale

Mesure I - 6
Taux de participation des jeunes aux activités

OBJECTIF I -7

Améliorer la qualité et optimiser les communications entre l'école et la maison

Mesure I – 7
Nombre de communications et taux de satisfaction des mesures mises en place dans le domaine de la communication (Aussi Mesure II - 10)

*N.B. Les cibles transversales de ce plan stratégique tirées du plan de développement global – PDG 2017-2027 sont 1200 élèves en 2022 et 1500 élèves en 2027.

AXE II RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA CSLF

(10 objectifs et 13 mesures de réussite)

OBJECTIF II – 1

Recruter du personnel qualifié et spécialisé

Mesure II – 1.1
Taux de recrutement et rétention du personnel (People soft)

Mesure II - 1.2
Taux de postes vacants et nombre d'appliquant

OBJECTIF II – 2

Augmenter le taux de la rétention des élèves

Mesure II - 2.1
Taux de recrutement et rétention des élèves

Mesure II - 2.2
Taux de satisfaction - sondage de sortie et compilez les données dans une base de données à la section transfert

OBJECTIF II – 3

Augmenter le nombre et améliorer la qualité des cours offerts au secondaire

Mesure II – 3
Nombre de cours avec programme d'études par niveau de la 9e à la 12e année

OBJECTIF II – 4

Offrir un transport scolaire efficace et sécuritaire visant des trajets de moins d'une heure

Mesure II – 4
Durée des trajets au 30 septembre de chaque année

OBJECTIF II – 5

Augmenter le financement et les ressources humaines nécessaires à une pleine gestion

Mesure II – 5.1
Taux d'augmentation du financement et du nombre d'employés (Profil budgétaire)

OBJECTIF II – 6

Améliorer ses infrastructures requises en fonction de l'évolution des besoins

Mesure II - 6.1
Projet d'infrastructure - Nombre et coûts

OBJECTIF II – 7

Améliorer notre capacité à développer et à respect des politiques

Mesure II - 7.1
Révision des politiques et développement des directives administratives

OBJECTIF II – 8

Optimiser l'efficacité de nos collaborations

Mesure II - 8.1
Taux d'appréciation après chaque rencontre d'équipe de collaboration

OBJECTIF II – 9

Augmenter le nombre et la qualité de projets dirigés conjointement par la CSLF et les organismes de la CAF à l'intention de nos élèves, leurs parents et notre personnel

Mesure II - 9.1
Nombre de projets

Mesure II - 9.2
Taux de satisfaction des participants

OBJECTIF II – 10

Développer et mettre en œuvre un plan de communication et de promotion de l'éducation en français

Mesure II - 10.1
Nombre de communications et taux de satisfaction des mesures mises en place dans le domaine de la communication

AXE III RÉUSSITE SCOLAIRE - ACADÉMIQUE ET BIEN-ÊTRE DE L'ÉLÈVE

(5 objectifs et 13 mesures de réussite)

OBJECTIF III -1

Offrir des services répondant aux besoins des élèves

Mesure III - 1.1
Taux d'atteinte des attentes académiques (voir aussi taux de rétention)

Mesure III - 1.2
Taux d'accès à la technologie pédagogique requise

OBJECTIF III - 2

Augmenter et améliorer les programmes et leur livraison

Mesure III - 2.1
Nombre de programmes mis à jour ou développés selon le profil de sortie de nos élèves

Mesure III – 2.2
Donnée concernant l'accès à la technologie dans nos foyers

OBJECTIF III - 3

Améliorer les compétences langagières, la lecture et l'écriture en français et en anglais

Mesure III - 3.1
Taux de réussite aux évaluations

Mesure III - 3.2
Taux de réussite par l'entremise des données académiques en littératie (français et anglais)

Mesure III - 3.3
Capacité à franciser les enfants et les jeunes de la petite enfance à la 12e année

Mesure III - 3.4
En se fiant aux données du continuum langagier, le niveau de besoin en francisation diminue en 2e année

OBJECTIF III - 4

Améliorer l'expérience éducative et la confiance en soi de l'élève

Mesure III - 4.1
Sondage pour mesurer le taux d'appréciation de l'expérience éducative et la confiance en soi de l'élève

Mesure III - 4.2
Sondage sur le climat d'apprentissage et le bien-être mental et physique

Mesure III - 4.3
Taux de participation au programme de repas santé

Mesure III - 4.4
Données de participation du programme d'aide aux devoirs

OBJECTIF III - 5

Améliorer nos compétences en numératie

Mesure III - 5.1
Taux de réussite en numératie... Données académiques en numératie

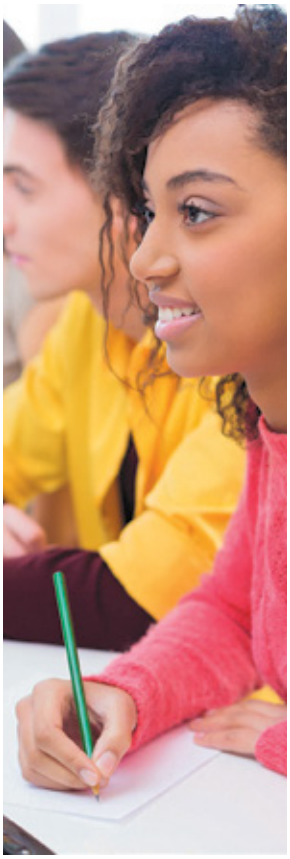

NOS MODALITÉS DE SUIVI ET DE REDDITION DE COMPTE

Les membres du Conseil devront déléguer la tâche du suivi du plan.
Cependant, il conservera la reddition de compte et la partagera dans son rapport annuel. C'est d'ailleurs pour cette raison que des mesures précises sont établies pour chacun des objectifs et elles sont examinées annuellement. Le personnel de la CSLF prendra soin de revoir annuellement l'opérationnalisation du plan stratégique en révisant les stratégies identifiées et en précisant les actions à mettre en œuvre ainsi qu'en révisant les échéanciers.
Par la suite, les écoles pourront développer et mettre en œuvre leur plan de développement d'école en tenant compte des besoins spécifiques de leur clientèle et en tenant compte des priorités identifiées dans le plan opérationnel de la CSLF. Les écoles seront directement impliquées et influencées par les objectifs précisés dans le plan stratégique 21-24.

« Une école de rêve. »
Dessins des élèves de la classe de 5e et 6e année de l'école Saint-Augustin.

CONCLUSION

La réussite du plan stratégique de la CSLF repose sur le leadership des commissaires élus, de son équipe-CADRE et de ses services professionnels ainsi que du personnel dans chacune des écoles. Ce plan devrait permettre à chacun des élèves de recevoir un niveau d'enseignement et de services de qualité en fonction de ses forces, ses défis, ses intérêts et ses aspirations.

Et dans tous ces changements et ses défis à miser sur un financement et des ressources humaines suffisantes, nous n'exagérons pas en affirmant que ce plan était attendu. La planification a donc duré plus longtemps que prévu, mais le plan devrait bien encadrer le travail et permettre d'améliorer notre beau système d'éducation à l'île.

Le plan est le fruit d'une analyse des recherches et des pratiques exemplaires ainsi que des résultats des consultations menées auprès des élèves, de leurs parents et tuteurs, d'autres membres de la communauté acadienne et francophone et des employés de la CSLF. Nous remercions tous ceux qui y ont contribué.

De plus, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan stratégique. Un remerciement tout spécial à M. Daniel Bourgeois, consultant pour la CSLF jusqu'au 31 mars 2021, qui a contribué dans le processus menant à la rédaction de ce plan. Merci aussi à la direction générale de la fédération des parents et de la jeunesse acadienne-francophone qui nous auront accompagnés pendant cette tournée de consultation. Nous sommes heureux de les compter parmi nos partenaires privilégiés.

Commission scolaire de langue française
1596, Route 124 Abram-Village
ÎPE, Canada

(902) 854 2975
cslf.ipe@edu.pe.ca
www.cslfipe.wordpress.com

DES PETITES ÉCOLES, UNE GRANDE FAMILLE !

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

MISSION

Offrir à ses élèves une éducation engageante et innovante dans un environnement scolaire-communautaire inclusif et diversifié, empreint de fierté pour la langue française et sa culture.

VISION

Par leurs réussites, les élèves de la CSLF démontrent une fierté de vivre leur langue et leur culture acadienne-francophone dans leur école et leur communauté accueillante, sécuritaire et inclusive.

VALEURS

01
Nous croyons que la réussite est étroitement liée à la motivation, à l'estime de soi, et à l'autonomie de l'élève.

02
Nous croyons à l'importance de la collaboration et de la relation école, famille et communauté pour assurer la réussite de l'élève.

03
Nous croyons que pour assurer la vitalité et la pérennité de nos communautés acadiennes-francophones, il est important de développer un.e élève fier.e et engagé.e.

04
Nous croyons que l'élève a besoin d'un milieu accueillant, sécuritaire et inclusif pour atteindre son plein potentiel.

05
Nous croyons que l'élève saura mieux s'intégrer et grandir avec un sentiment d'appartenance fort à sa communauté acadienne-francophone.

AXES / OBJECTIFS

Fierté de vivre sa langue française et sa culture

- Renforcer notre partenariat scolaire-communautaire-Centre de la petite enfance (CPE) pour la jeunesse acadienne-francophone
- Améliorer l'accueil et nos relations avec les peuples des premières nations et les migrants et nouveaux arrivants
- Renforcer notre partenariat scolaire-communautaire-Centre de la petite enfance (CPE) pour la jeunesse acadienne-francophone
- Augmenter notre participation aux Jeux de l'Acadie et aux Jeux de la Francophonie canadienne
- Augmenter la participation des parents-tuteurs aux comités de parents et autre participation bénévole dans les écoles
- Augmenter le nombre d'activités, de voyages et d'échanges entre les écoles ainsi que dans la francophonie canadienne et mondiale
- Améliorer la qualité et optimiser les communications entre l'école et la maison

Renforcement des capacités de la CSLF

- Recruter du personnel qualifié et spécialisé
- Augmenter le taux de la rétention des élèves
- Augmenter le nombre et améliorer la qualité des cours offerts au secondaire
- Offrir un transport scolaire efficace et sécuritaire visant des trajets de moins d'une heure
- Augmenter le financement et les ressources humaines nécessaires à une pleine gestion
- Améliorer ses infrastructures requises en fonction de l'évolution des besoins
- Améliorer notre capacité à dévelop per et à respect des politiques
- Optimiser l'efficacité de nos collaborations Augmenter le nombre et la qualité de projets dirigés conjointement par la CSLF et les organismes de la CAF à l'intention de nos élèves, leurs parents et notre personnel
- Développer et mettre en œuvre un plan de communication et de promotion de l'éducation en français

Réussite scolaire - Académique et Bien-être de l'élève

- Offrir des services répondant aux besoins des élèves
- Augmenter et améliorer les programmes et leur livraison
- Améliorer les compétences langagières, la lecture et l'écriture en français et en anglais
- Améliorer l'expérience éducative et la confiance en soi de l'élève
- Améliorer nos compétences en numératie

La Commission scolaire de langue française
CSLF
Depuis 1990